



MOUVEMENT 2019 MAINTIEN DES RÈGLES ACTUELLES !

L'intersyndicale 44 (SNUipp-FSU, Se-UNSA, SNUDI FO, Sgen-CFDT, CGT-Educ'action 44, SUD-Education) réunie le mercredi 6 février 2019 exige le retrait des nouvelles règles imposées par le Ministère.

NON à une phase unique de mouvement
avec obligation de vœux géographiques !

L'intersyndicale refuse toute nomination à titre définitif, sur des postes non-choisis.
L'intersyndicale exige le maintien des deux phases de vœux et des vœux géographiques facultatifs au premier mouvement.
Pour informer les personnels concernés et décider des actions à engager, l'intersyndicale organisera

**une RIS (Réunion d'Information Syndicale) commune,
le mercredi 13 mars,
à partir de 14h30,
à la Maison des Syndicats, à Nantes.**

(pour les modalités de participation, voir les pièces jointes)